



## REUNION DU 16 SEPTEMBRE 2019

---

---

### LA BOCCA RÉNOVÉE, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

---

Deux mois après l'inauguration du 13 juillet 2019, nous avons souhaité recueillir vos premières impressions

Vous avez été très nombreux à vous exprimer et nous vous remercions tout particulièrement de votre implication et de vos retours. Comme toujours, nous ne pouvons vous garantir l'exhaustivité de la relation mais nous espérons avoir consigné le plus fidèlement vos observations.

\* \*

Une rénovation d'ampleur et de qualité que d'autres villes peuvent nous envier. Les délais ont été respectés. Des travaux indispensables qui ont indiscutablement donné « un coup de jeune », « un coup de neuf » pour une Bocca plus attractive.

Mais, « pas d'effet Waouh ! » pour reprendre la formule d'une participante.

Certains relèvent que les propriétaires devraient jouer le jeu et ravalier leurs façades afin de poursuivre la rénovation. Ils souhaitent que ces améliorations respectent une certaine harmonie aux couleurs de la Provence.

Car pour bon nombre de participants et de personnes rencontrées, le coeur de la Bocca « a perdu son âme ». L'ensemble est esthétiquement agréable mais froid.

#### — la place du Marché

Aspect trop minéral, pas assez de verdure et d'ombrage. Pour la place en particulier et la Bocca rénovée en général, la couleur rouge des pots mais surtout leur caractère surdimensionné ne font pas l'unanimité.

Les fontaines sèches sont appréciées. Elles apportent une fraîcheur bienvenue et redonnent de la vie au centre ville avec les jeux des enfants et la présence de familles.

L'eau est-elle récupérée et traitée ?

L'eau se répand sur toute la place et ruisselle sur l'escalier, les trottoirs, la chaussée. Les promeneurs souhaiteraient pouvoir traverser la place, s'y promener à pieds secs indépendamment des risques de chute sur le dallage mouillé.

Concernant les chutes, elles sont en recrudescence. Les marches de l'escalier sont trop étroites; le pied est en déséquilibre. Certains ont trébuché, avec des conséquences plus ou moins graves, sur les rebords des trottoirs. L'impression de linéaire ôte la vision de la dénivellation.

— Les riverains manifestent leurs **inquiétudes après les pluies** du mardi 10 septembre. Les rétentions d'eau que nous connaissions persistent. Sur le trottoir devant le magasin « Rebelle », sur la chaussée devant le magasin « Florabel », sous le pont de la Verrerie ... En cas de pluies diluviennes, que se passera-t-il ? Mais surtout, pourquoi l'eau ne s'écoule-t-elle pas mieux après les travaux ?

#### — la zone de rencontre

Elle est en vigueur depuis deux mois. Il faut que les (bonnes) habitudes s'instaurent, aidées en cela par quelques mois de pédagogie, de présence policière ... ce qui n'est pas le cas actuellement.

Pourquoi avoir redessiné les passages protégés ce qui crée la confusion ?

Ces marquages en peinture blanche dénaturent le visuel et ôtent tout sens à la zone de rencontre.

Le résultat ne s'est pas fait attendre : les automobilistes réaccélèrent et les piétons qui traversent en dehors des passages protégés se font copieusement insultés.

La zone de rencontre doit être annoncée plus tôt. Certains suggèrent qu'elle soit « raccourcie » et limitée au coeur de Francis Tonner.

Les véhicules municipaux et les bus ne respectent pas toujours la limitation.

#### — propreté

Unaniment, les participants et boccassiens rencontrés constatent qu'après seulement deux mois, les chaussées et trottoirs sont particulièrement sales.

Ils déplorent également les incivilités persistantes.

Un entretien régulier donnerait une réelle impression de propreté dissuasive et pourrait freiner les velléités inciviques.

Il serait souhaitable de mettre plus de poubelles avec éteignoirs sur Francis Tonner, Marco Del Ponte et Sémard.

#### — Passage Sémard et abords

L'escalier n'est toujours pas accessible. En bas de cet escalier, l'espace entre la dernière marche et la marche d'accès au tunnel est rempli d'eau. Un pédiluve improvisé pour reprendre là encore la formule d'un participant.

Devant l'escalier ont été installés des bancs. Est-ce bien judicieux dans la mesure où les aménagements de cet espace visaient notamment à empêcher les rassemblements et trafics ?

### – Odeurs avenue Francis Tonner

Les odeurs ponctuelles avant travaux sont devenues habituelles et plus incommodantes post travaux.

Les riverains souhaiteraient connaître la cause de ces nuisances et qu'il y soit remédié.

### – Roubine

Les travaux ont commencé sur la section Sémard/ Négrin.

Nous avons sollicité mais en vain que la section très endommagée Négrin/ Rond point Balitrand soit intégrée aux travaux.

Les participants souhaiteraient que soit au moins prise en compte la section Négrin/ rue de la Praderie où se trouvent encore des immeubles.

### – Stationnements « intelligents »

Leur installation et mise en oeuvre deviennent urgentes. Les emplacements sont utilisés pour des stationnements prolongés ce qui ôte la fonctionnalité première de ces stationnements.

Les emplacements « livraison » sont occupés et les camions de livraison stationnent en pleine chaussée bloquant la circulation.

– Le nombre d'arrêts minute, livraison, places PMR et motos est satisfaisant. En revanche, alors que les transports doux doivent être favorisés, il n'y a **pas d'emplacement pour les vélos.**

– **Les boîtes à lettres de la Poste supprimées** pendant les travaux vont-elles être réinstallées ?

– **Le miroir en sortie du passage Benoît BRUN** donnant sur la rue de la Verrerie, déposé pendant les travaux, n'a pas été réinstallé.

### – Square Barthélémy

Les travaux du square et sa périphérie sont encore en cours et rendent difficile une appréciation d'ensemble objective.

Toutefois, les riverains relèvent que :

- \* l'absence de clôture favorise le squatt

- \* les écorces se dispersent sur les allées et les trottoirs

Certains regrettent que la fontaine d'origine n'ait pas été conservée.

Les participants s'inquiètent du devenir de cet espace à vocation familiale qui ne doit pas perdre son caractère paisible, lieu de verdure et d'échanges.

Le terrain vague « arboré » jouxtant le magasin « de l'un à l'autre » est là aussi un lieu de squatt et d'incivilités particulièrement malodorantes.

Certes, ce terrain est privé mais les riverains souhaiteraient que la municipalité poursuive sans relâche son intervention auprès du propriétaire. Dans cette attente, ainsi que nous l'avions déjà suggéré, des panneaux « trompe-l'oeil » au droit de la limite communale pourraient être posés.

### — rue de la Verrerie

Les riverains rappellent que les arrêts-minute matérialisés devaient être « intelligents ». Est-ce bien toujours prévu ?

Les jardinières au 2 rue de la Verrerie (bâtiment OPHLM abritant Asso+ et l'Antenne de Justice) ont été « bétonnées ».

Un embellissement de la surface est-il prévu ?

### — Parmi vos autres remarques, nous avons relevé :

— Totems : dans quels délais sera installée cette signalétique annonçant commerçants, artisans et professionnels de Bocca centre ?

— Cartons déposés sur le trottoir avenue Francis Tonner le matin jusqu' à 10h30 : la présence de ces cartons rue Francis Tonner impactent le visuel et la circulation des piétons. Les commerçants présents ont suggéré, dans l'attente d'une solution plus pérenne, que les cartons soient plutôt entreposés à l'arrière de leurs magasins, rue Marco del Ponte.

— Les palmiers rue Francis Tonner ne sont plus éclairés en hauteur

— Rôtisserie devant la boulangerie (angle Michel Jourdan/ Jean Gras) dénote dans le paysage rénové. Le propriétaire pourrait-il être invité à embellir son commerce ?

— Contre-allée (côté Théâtre de la Licorne / Mairie annexe) : cette création est favorablement accueillie.

Toutefois, il a été suggéré de prévoir un arrêt pour les cars de tourisme devant l'hôtel Ibis sur la contre-allée et pas sur la voie de circulation. En effet, les automobilistes se servent de la contre-allée pour doubler les cars ou bus à l'arrêt.

— Le parking ROUBAUD n'est pas facilement accessible dans le sens Mandelieu/Cannes. Certains suggèrent de remettre en libre circulation la rue Baloux. D'autres que le circuit soit mieux balisé.

— Carrefour Verrerie : la circulation est « compliquée ». Les automobilistes hésitent avant de s'engager.

\* \*

Nous transmettrons ce premier bilan tant à la mairie qu'à la CACPL

\* \*

## **BRETELLE A 8**

---

Vous pouvez consulter sur le site internet de notre association, l'ensemble des courriers qui ont été adressés. Le dernier en date répond vertement à la lettre pour le moins incongrue de la cheffe de cabinet du Premier Ministre.

Nous tenons informés de nos démarches tant le Maire de Cannes que le Président du Département.

Nous avons sollicité un rendez-vous auprès de Monsieur LISNARD pour évoquer ce dossier.

Si le statu quo se prolonge, nous envisagerons alors d'autres formes d'action.

## **LNPCA CONCERTATION 2019**

---

Lors de la réunion, certains participants ont fait part de leurs positions. D'autres ont souhaité présenter rapidement les projets pour la Bocca ( bifurcation Cannes/Grasse - déplacement de la gare TER avec les options Sémard et Sicasil ).

Ce fut l'occasion de rappeler la réunion publique du 24 septembre 2019 à 19h à la maison des Associations à Cannes.

Depuis l'ouverture, le 12 juin 2019, par SNCF Réseau, de la concertation 2019, nous sommes les relais de l'information afin que vous puissiez, en toute connaissance de cause, donner un avis sur les projets des phases 1 et 2.

Nous vous renvoyons aux précédents comptes-rendus des 15 avril et 17 juin 2019 et nous vous invitons à nouveau à consulter les documents en ligne sur le site :

**[www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr](http://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr)**

Vous pourrez y consigner vos avis. La réunion de clôture de la concertation pour les Alpes Maritimes se tiendra le 16 octobre 2019 à Nice.

## **NUISANCES AÉRIENNES**

---

Ce sujet de nuisances de plus en plus présentes sur le périmètre de la Bocca a connu des développements inattendus en août à la suite de la publication, dans les colonnes de nice-matin du 14 août, d'un sondage IFOP commandé par l'aéroport de Cannes Mandelieu qui a suscité un tollé de protestations. Nice-matin les a relayées ainsi qu'une intervention du président de l'ADNA.

Nous communiquons régulièrement les liens pour rejoindre et/ou contacter cette association très impliquée dans la lutte contre les nuisances aériennes. (<https://www.adna06.fr>)

Nous ne pouvons qu'être solidaires de leurs actions et démarches auxquelles se sont associés les maires des communes de Cannes, Mandelieu, Mouans Sartoux, Mougins, Le Cannet, La Roquette-sur-Siagne et Pégomas.

*Avenir Cannes Ouest association loi 1901 n°w 061003431  
Résidence Maupassant 8, rue de La Verrerie, 06150 Cannes La Bocca  
email : [avenir.cannes.ouest@gmail.com](mailto:avenir.cannes.ouest@gmail.com)*